

**L'AFTE soutient l'initiative du Groupe de travail de Paris Europlace afin de promouvoir l'attractivité de la Place de Paris pour les financements court terme**

L'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) est membre actif du groupe de travail « financements courts » constitué par Paris Europlace et comprenant des émetteurs, des investisseurs, des représentants de la Banque de France, des membres d'associations professionnelles, la CCI de Paris, des banques, des courtiers, des investisseurs institutionnels, des consultants et des cabinets d'avocats.

L'objectif de cette initiative est de proposer des actions pour conforter l'efficacité et la compétitivité du marché français des financements à court terme (« NEU CP »), les améliorations potentielles à y apporter et, plus généralement, sa place dans le financement de l'économie française et européenne.

Le rapport détaille notamment l'importance de ces financements courts, tant pour le financement des entreprises européennes que comme instrument clé de liquidité pour les fonds de placement monétaires. Il tire les principaux enseignements de la crise de mars 2020, et énonce des propositions concrètes pour répondre aux enjeux de l'ensemble des acteurs du marché pour les prochaines années.

Dans un objectif de renforcer encore l'attractivité de la Place de Paris pour les financements courts, l'AFTE soutient pleinement les recommandations du rapport:

- Assurer une **plus grande promotion européenne et internationale** du marché des financements courts auprès des émetteurs et intermédiaires européens et internationaux
- En particulier, renforcer en Europe la promotion du **format pan-européen « NEU CP »** labellisé STEP, qui répond aux attentes des investisseurs, des émetteurs et des dealers
- Soutenir et **encourager l'émission de NEUCP** labellisés STEP **par les banques** et par les grandes agences publiques, françaises et européennes (BEI et KfW notamment)
- Valoriser l'**utilisation du droit français** pour l'instrument NEUCP labellisé STEP, sur les marchés européens et internationaux
- Mettre en place des **plateformes de négociation automatisées** pour adapter l'offre à la variété des émetteurs
- Contribuer activement à l'**harmonisation du marché des financements courts en Europe**,
- Revoir la **taille minimale des programmes d'émission**, notamment auprès des **entreprises de taille intermédiaire**, afin de ne pas exclure certains émetteurs de ce marché
- Développer de façon ambitieuse le marché des **NEU CP verts et soutenables** afin de répondre aux exigences de la transition climatique
- Plus généralement, conforter l'**attractivité de la Place de Paris** grâce au marché des financements courts.